

VILLE DE TOURNAN-EN-BRIE**LE CONSEIL MUNICIPAL
DE TOURNAN-EN-BRIE SE RÉUNIRA A L'HOTEL DE VILLE
EN SESSION ORDINAIRE****Le : Jeudi 6 décembre 2018****à : 21 H 00****Dans la : SALLE DES MARIAGES****ORDRE DU JOUR**

- * Désignation d'un secrétaire de séance ;
- * Approbation du compte rendu de la séance précédente en date du jeudi 27 septembre 2018 ;
- 1. Décisions du Maire prises en application de l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- 2. Adoption du rapport de la CLECT – Transfert des zones d'activités économiques à la Communauté de Communes les Portes Briardes entre Villes et Forêts
- 3. Réitération de la garantie d'emprunt de l'OPH 77 – prêts réaménagés ;
- 4. Donation du terrain cadastré AH N°1 à la commune de Tournan en Brie ;
- 5. Protocole de clôture définitif de la concession d'aménagement de la zone d'activité (Z.A.) du Closeau et la zone d'aménagement concertée (Z.A.C.) de la Terre Rouge ;
- 6. Fixation des tarifs de la mise à disposition des parcelles de jardin familiaux ;
- 7. Adoption du règlement intérieur des jardins familiaux communaux ;
- 8. Convention type de mise à disposition d'une parcelle dans le cadre du programme de réalisation des jardins familiaux ;
- 9. Avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche accordées par Monsieur le Maire au titre de l'année 2019 ;
- 10. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019 (DETR) ;
- 11. Demande de subvention au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) ;
- 12. Actualisation des droits de place du marché de Tournan-en-Brie ;
- 13. Rapport annuel d'exploitation du marché public d'approvisionnement – Année 2017 ;
- 14. Décision modificative n° 2 – Budget Assainissement ;
- 15. Modification du tableau des effectifs ;
- 16. Convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne ;
- 17. Renouvellement d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive placé auprès du Centre de Gestion de Seine-et-Marne – Année 2019 ;
- 18. Dépenses d'investissement 2019 ;
- 19. Admission en non-valeur ;
- 20. Admission en créances éteintes ;
- 21. Convention de financement entre la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne et la commune de Tournan-en-Brie pour le multi-accueil « La Farandole » ;
- 22. Attribution d'une subvention aux associations qui ont perçu des Coupons Loisirs Activités Culture et Sport ;
- 23. Questions diverses.



Laurent Gautier
Laurent GAUTIER
Maire de Tournan-en-Brie